Ne laissons pas nos encombrants inonder nos rues

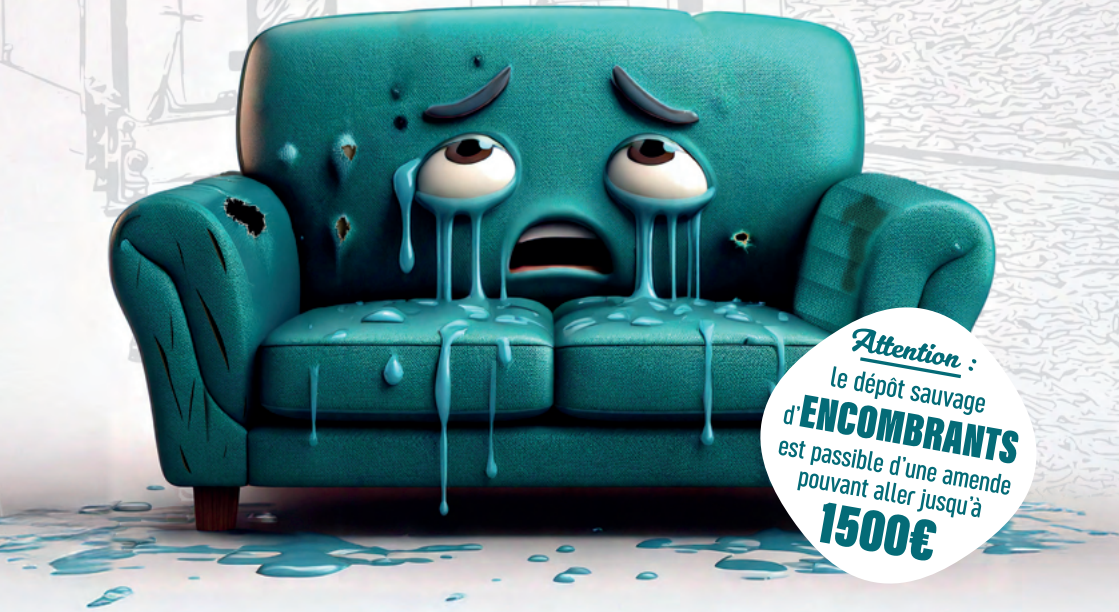

LES SOLUTIONS GRATUITES DE L'EURO-MÉTROPOLE DE METZ POUR LES PARTICULIERS

Réduire, trier, valoriser,
c'est chouette pour la planète !

eurometropolemetz.eu

EURO-MÉTROPOLE METZ

Les déchèteries

Pour les objets en fin de vie, l'Euro-Métropole de Metz dispose de **8 déchèteries** destinées aux particuliers pour un recyclage optimum.



Ars-sur-Moselle (57130),
Rue Georges Clémenceau

Augny-Marly (57155),
Rue de la Gare (RD5)

Metz-Actipôle (57070),
Rue de la Mouée

Metz-Magny (57050),
Rue Monceau

Metz-Nord (57050),
Rue de la Houblonnière

Montigny-lès-Metz (57950),
Rue du Haut-Rhêle

Horaires

- Lundi, jeudi : 14h - 18h30
- Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30 - 18h30
- Dimanche : 9h30 - 12h30

Peltre (57245) sur la RD 155B

Horaires

- Lundi, mercredi : 13h - 18h (été : 14h - 19h)
- Vendredi : 14h - 18h (été : 15h - 19h)
- Samedi : 9h - 12h et 13h - 18h (été : 9h - 12h et 14h - 19h)

Vernéville (57130) sur la D51

Horaires

- Lundi, vendredi : 14h - 18h30
- Mercredi, samedi : 9h30 - 18h30

Plus d'infos sur les déchèteries (plan, déchets admis…) :
haganis.fr



INFOS DÉCHÈTERIES

- **Les déchèteries sont fermées les jours fériés. Dernier accès autorisé 10 mn avant la fermeture.**
- accès **INTERDIT** à tout véhicule de **plus de 3,5 tonnes**
- apports limités à **3 m³ par jour** (1 m³ pour Peltre)

Vous ne pouvez pas vous déplacer en déchèterie ?

➜ Prenez RDV pour un enlèvement au **03 87 20 10 00** ou via le formulaire en ligne en flashant ce code.

eurometropolemetz.eu / rubrique déchets



En dehors des rendez-vous proposés par l'Euro-Métropole de Metz, LE DÉPÔT DE DÉCHETS ENCOMBRANTS, sur le trottoir, dans les points de collecte ou dans un local à déchets EST STRICTEMENT INTERDIT ET VOUS EXPOSE À UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU'À 1500 €. Le service d'enlèvement est GRATUIT.

LES OBJETS ACCEPTÉS À LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS

GROS MOBILIER DÉMONTÉ
(armoire, lit, sommier, canapé, etc.)

GROS ÉLECTROMÉNAGER
(cuisinière, frigo, machine à laver, etc.)

RÉSIDUS DE BRICOLAGE
(planche, matériaux, ferraille, etc.)

OBJET DE DÉCORATION, SPORT ET LOISIR
(vélo, valise, poussette, etc.)

PETIT MOBILIER
(chaises, porte-manteau, table de nuit, etc.)

PETIT ÉLECTROMÉNAGER ET INFORMATIQUE
(aspirateur, écran, ordinateur, etc.)

SANITAIRE HORS CÉRAMIQUE
(évier, radiateur, baignoire, etc.)

UN DOUTE SUR UN OBJET ?
Contactez le **03 87 20 10 00**

LES OBJETS REFUSÉS À LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS MAIS ADMIS EN DÉCHÈTERIE

DÉBLAIS, GRAVATS
(décombres et débris provenant de travaux)

PRODUITS TOXIQUES
(piles, batteries, peintures)

VERRE ET MIROIRS
encastrés dans le mobilier

DÉCHETS VERTS
(tonte, gazon, élagage, ect)

PNEUMATIQUES

Le mobilier de salle de bain en céramique • Les produits liquides ou pâteux, même en récipients clos • Les produits de vidange • Les objets de plus de 100 kg, de plus de 2 m de long ou d'un volume supérieur à 1,5 m^3 • Toutes pièces métalliques susceptibles d'endommager le matériel de collecte • Les déchets provenant des commerces et usines.

Les règles de présentation

Vos objets encombrants :

- doivent être déposés **au sol,** devant ou au plus près de l'habitation, **entre 20h la veille et 6h** le jour de ramassage ;
- **ne doivent pas gêner le passage des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite** ;
- **ne doivent pas être déposés sous des arbres, des câbles électriques, des balcons, des auvents, des enseignes** et plus généralement dans des endroits ne permettant pas l'évolution de la grue de chargement ;
- **ne doivent pas être déposés entre des véhicules en stationnement**.

Si les consignes ne sont pas respectées, seul le chauffeur est apte à juger de la faisabilité de la collecte, n'engendrant aucun danger pour lui, le véhicule de collecte et l'environnement.

Attention : l'usager reste **RESPONSABLE** des déchets déposés jusqu'à leur enlèvement.

Le service de collecte sur rendez-vous est gratuit mais limité à 1,5 m³ d'encombrants ménagers.

Les objets de plus de 100 kg, de plus de 2 m de long ou d'un volume de plus de 1,5 m³ sont exclus de ce service de collecte sur rendez-vous.

LA BONNE IDÉE

Avant de vous débarrasser de vos objets devenus inutiles mais encore en bon état ou réparables, privilégiez le don ou la réparation.
De nombreux acteurs du territoire les récupèrent ou les réparent pour leur donner une seconde vie.

Retrouvez des astuces et informations pratiques sur le site : **eurometropolemetz.eu / rubrique déchets**

Pour toutes vos questions

eurometropolemetz.eu
qualitedechets@eurometropolemetz.eu
03 87 20 10 00
(du lundi au jeudi de 8h à 18h - vendredi de 8h à 17h)

DIRECTION DE LA GESTION DES DÉCHETS
MAISON DE LA MÉTROPOLE
1 Place du Parlement de Metz
CS 30353 - 57011 METZ CEDEX 1

EURO-MÉTROPOLE METZ
eurometropolemetz.eu

© Dircom mutualisée Ville de Metz et Euro-Métropole de Metz 2026.